

RCS : DAX Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00506 Numéro SIREN : 813 404 555 Nom ou dénomination : A.I.E. MENUISERIE

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2023 sous le numéro de dépôt 5654

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 060	3 060				
	Fonds commercial (1)	14 273		14 273	14 273		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	71 015	40 203	30 812	36 213	-5 401	-14.92
	Autres immobilisations corporelles	63 655	39 890	23 764	25 733	-1 968	-7.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	700		700	700		
	Total II	152 702	83 153	69 549	76 919	-7 370	-9.58
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	24 552		24 552	32 247	-7 694	-23.86
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 670		14 670	4 429	10 240	231.21
	Autres créances	2 860		2 860	2 078	783	37.66
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	32 450		32 450	36 261	-3 811	-10.51
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	74 532		74 532	75 015	-482	-0.64
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	227 235	83 153	144 081	151 934	-7 852	-5.17

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Certifié conforme


BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	103 393	103 392	1	0.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 154	1	2 153	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	111 047	108 893	2 154	1.98
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	23 691	33 652	-9 960	-29.60
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	62	187	-125	-66.96
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 905	5 060	-2 156	-42.60
	Dettes fiscales et sociales	6 377	4 142	2 235	53.95
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	33 034	43 041	-10 007	-23.25
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	144 081	151 934	-7 852	-5.17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

19 418

19 350

Certifié Conforme

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	214 184		214 184	186 921	27 263	14.59
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	214 184		214 184	186 921	27 263	14.59
Production stockée				-10 315	10 315	100.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			214 184	176 606	37 578	21.28
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			85 416	87 626	-2 210	-2.52
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			7 694	-14 965	22 660	151.42
Autres achats et charges externes *			64 468	52 965	11 504	21.72
Impôts, taxes et versements assimilés			3 546	2 475	1 071	43.27
Salaires et traitements			24 862	21 442	3 420	15.95
Charges sociales			6 805	7 880	-1 075	-13.65
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 400	18 381	19	0.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			211 192	175 804	35 388	20.13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 992	802	2 190	273.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Certifié Conforme

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6	5	1	17.13
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6	5	1	17.13
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	335	448	-114	-25.39
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	335	448	-114	-25.39
2. Résultat financier (V-VI)	-328	-443	115	25.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 663	359	2 305	642.69
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	102	1	101	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 000	-4 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	102	4 001	-3 899	-97.46
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	199	133	66	49.66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 201	-4 201	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	199	4 334	-4 136	-95.41
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-97	-334	236	70.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	412	24	388	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	214 291	180 612	33 679	18.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	212 137	180 611	31 526	17.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 154	1	2 153	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

8 215 2 838

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CBLEC AUDIT ET CONSEILS

Certifié Reforme

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	8
Informations en matière de crédit bail	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

Certificat Confirmé


ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 144 081.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 214 183.59 Euros et dégagant un bénéfice de 2 154.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

I) Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

En ce qui concerne les immobilisations, aucune n'a été identifiée comme décomposable.

Aussi, il a été procédé pour chaque immobilisation à un examen des durées de vie économique par rapport aux durées d'usage fiscal retenues jusque là comme base d'amortissement.

Cet examen n'a pas conduit à modifier les durées d'amortissement pratiquées.

- 10 ans pour les Installations
- 3-4-5 ans pour le Matériel et outillage
 - 2.5 ans pour le matériel de transport
- 3-4 ans pour Matériel et Mobilier de bureau

b) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Certifié Conforme


ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions

-

CHANGEMENT DE METHODES

-

DEROGATIONS

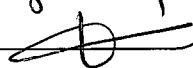
-

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les comptes arrêtés au 31/12/2023 tiennent compte :

- de la fin de l'état d'urgence sanitaire lié à la Covid-19 au 31 juillet 2022.
- des difficultés d'approvisionnement et des hausses tarifaires liées aux conséquences économiques du conflit en Ukraine.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Carli fi Cufame


ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 333		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	64 804		6 211
Installations générales agencements aménagements divers	34 609		3 720
Matériel de transport	20 300		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 926		1 099
TOTAL	123 640		11 030
Prêts, autres immobilisations financières	700		
TOTAL	700		
TOTAL GENERAL	141 672		11 030

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			17 333	17 333
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			71 015	71 015
Installations générales agencements aménagements divers			38 329	38 329
Matériel de transport			20 300	20 300
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 025	5 025
TOTAL			134 670	134 670
Prêts, autres immobilisations financières			700	700
TOTAL			700	700
TOTAL GENERAL			152 702	152 702

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 060			3 060
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 591	11 612		40 203
Installations générales agencements aménagements divers	15 432	4 528		19 960
Matériel de transport	16 100	1 054		17 154
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 570	1 206		2 776
TOTAL	61 694	18 400		80 093
TOTAL GENERAL	64 754	18 400		83 153

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	11 612				
Instal. générales agenc. aménag. divers	4 528				
Matériel de transport	1 054				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 206				
TOTAL	18 400				
TOTAL GENERAL	18 400				

Certifié Conforme

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	700	700	
Autres créances clients	14 670	14 670	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 531	2 531	
Débiteurs divers	329	329	
TOTAL	18 230	18 230	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 076	10 076		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	13 616	13 616		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 905	2 905		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 520	3 520		
Impôts sur les bénéfices	412	412		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 445	2 445		
Groupe et associés	62	62		
TOTAL	33 034	33 034		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 960			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

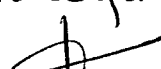
Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
500 parts de 10€	10.0000	500			500

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
Montant restant dû en capital : 23 691

Contrôle Conforme


ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

redevances restant à supporter TTC = 59 940€

Constaté Conforme


SARL AIE MENUISERIE
Siège : 196, rue du Tuquet 2
ZA du Tuquet 40150 ANGRESSE
Siret : 813 404 555 00019
Capital : 5000 euros

RAPPORT DE LA GESTION DE LA GERANCE POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2023

Cher Associé,

Je me suis réuni en Assemblée Ordinaire Annuelle afin de me rendre compte de l'activité de ma Société pour l'Exercice écoulé et clos au **30 juin 2023**

Les comptes de ma Société seront soumis à mon approbation et je devrai me prononcer sur l'affectation du résultat réalisé au titre de ce dernier exercice.

Je me suis adressé la convocation pour la présente Assemblée le **10 octobre 2023**, remise en main propre, contre ma signature.

Préalablement à la présente Assemblée et conformément et aux dispositions légales et réglementaires je me suis envoyé le rapport de gestion du gérant, le bilan **2022/2023** de la SARL AIE MENUISERIE, les propositions d'affectation des bénéfices **2022/2023**, approbation des comptes et résultats au **30 juin 2023**. De plus, ces documents sont tenus à ma disposition au siège social dès l'envoi de la convocation à la présente Assemblée.

Les comptes que je dois approuver aujourd'hui, ont été établis suivant la même règle et méthode d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

L'activité de ma société au cours de l'exercice écoulé se décompose comme suit :

L'activité se traduit par un chiffre d'affaires net de **214 184 euros**, comprenant **214 184 euros** de produits d'exploitation, en augmentation de **27 263 euros soit plus 14.59 %** par rapport au résultat précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice écoulé s'élèvent à **211 192 euros**, prenant en compte l'achat des matières premières, autres achats et charges externes et impôts, taxes et versements assimilés, salaires et traitements, charges sociales, médecine du travail, dotations aux amortissements pour **18 400 euros**.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice écoulé à **2992 euros**, en augmentation de **2190 euros soit plus 273.20 %** en comparaison à l'exercice précédent.

Le bénéfice net financier est de **2154 euros**, en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Bilan de la société :

L'actif de la société immobilisé ressort à **152 702 euros** composé notamment par des immobilisations corporelles pour **134 670 euros**, des immobilisations incorporelles (installation techniques, matérielles, outillage) pour **17 333 euros**.

Des immobilisations financières circulant dans la société pour **700 euros**.

Structure des capitaux propres :

Le résultat comptable de l'exercice ressort à **214 184 euros**, et compte tenu de ce résultat les capitaux propres se décomposent comme suit :

Capital social : **5 000 euros**

Réserve légale : **500 euros**

Résultat de l'exercice : **2992 euros**

Dettes : **33 034 euros**

Fournisseurs et comptes rattachés : **2905 euros**

Total des capitaux propres : **111 047 euros**

A la clôture de l'exercice le total du bilan s'élevait à **211 192 euros**.

Activité de la Société en matière de recherche et de développement :

Il vous est signalé qu'aucune dépense visée à l'article 39.4 du code général des impôts n'a été intégré dans le résultat fiscal.

Evénement significatif intervenu au cours de l'exercice écoulé :

RAS

Evénement important intervenu entre la clôture de l'exercice et le rapport de gestion :

RAS

Evolution de l'activité de la société :

Le contexte conjoncturel reste encore aujourd'hui difficile. L'augmentation incessante des matériaux continue. Les difficultés d'approvisionnement également.

Proposition d'affectation des résultats :

Je me propose d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé qui s'élève à **2154 euros**

Au poste autres réserves pour **2 000 euros**.

Au poste réserve légale pour la somme de **154 euros**.

Texte de résolutions :

Pas de résolution.

Patrice POINCOT

Gérant de la SARL AIE MENUISERIE

SARL AIE MENUISERIE
Siège : 196, rue du Tuquet 2
ZA du Tuquet 40150 ANGRESSE
Siret : 813 404 555 00019
Capital : 5000 euros

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 OCTOBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Et le 30 OCTOBRE 2023 à 9 h00

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée AIE MENUISERIE s'est réuni en Assemblée Ordinaire Annuelle au siège social sur convocation faite par lui-même le **10 OCTOBRE 2023**

Monsieur Poinçot Patrice préside la séance en sa qualité de gérant.

Est présent l'Associé Poinçot Patrice en sa qualité d'associé unique gérant représentant le SARL AIE MENUISERIE.

L'Associé Gérant est propriétaire de :

Monsieur POINCOT Patrice propriétaire de 100 % des parts sociales.

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour :

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 OCTOBRE 2023

1 – Lecture du rapport de gestion de la gérance de la Société à responsabilité limitée AIE MENUISERIE sur l'activité au cours de l'exercice clos au 30 juin 2023, ainsi que la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du Tribunal de Commerce en vue de leur approbation.

2 – Examen par l'associé unique et approbation des comptes, du bilan de la société à responsabilité limitée et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé.

3 – Affectation du résultat pour l'exercice clos au 30 juin 2023

4 – Le Président se présente les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif à la clôture de l'exercice, le compte de résultats et le bilan de la société.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée :

Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos au **30 juin 2023**, son rapport sur l'activité de la société pour l'exercice clos au **30 juin 2023**, ainsi que le rapport spécial sur les conventions visés à l'article L 223-19 du code du Tribunal de commerce.

Un double de la convocation qu'il s'est adressé le **10 OCTOBRE 2023**

Le Président rappelle que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la société de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance ainsi que les textes de la résolution de l'assemblée ont été envoyé plus de quinze jours avant la tenue de l'assemblée et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à sa disposition au siège social de la société AIE MENUISERIE.

PP

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports et met aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'associé unique après avoir lu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité close au cours de l'exercice au **30 juin 2023** et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tel qu'il se l'est présenté et donne à sa gérance quitus pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge aucune somme correspondant à des sommes non déductibles fiscalement visé à l'article 39-4 du code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 2 154 euros.

Poste autres réserves : 2 000 euros

Poste réserve légale : 154 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Associé unique après avoir fait lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du Tribunal de Commerce approuve là où les conventions rapportées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé procès-verbal qui après lecture a été signé par l'associé unique, Patrice POINCOT, Gérant associé unique.

Patrice POINCOT,

Gérant de la SARL AIE MENUISERIE

